

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°18/2026**

**ADOPTION DU
PROCES-VERBAL DU
COMITE SYNDICAL DU
21 MAI 2026**

Séance du 30 juin 2026.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 10 juin 2026, s'est assemblé à la Salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque de Senlis sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 42

votants : 46

Date de convocation :
10 juin 2026

Etaient présents : François DESHAYES, Manoëlle MARTIN, Anthony ARCIERO, Marie-Laure PICARD, Serge LOPEZ, Vincent BOUCHER, Jean-Claude TURBAN, Didier DAGONET, Benoît THIBAUT, Corinne TANGE, Mohamed ASSAMTI, Chantal KERAUDREN, Cécile HERBET, Vincent DESBOIS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Valérie CARON, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Cédric LECOCQ, François FUSELIER, Julien DAMBRUNE, Jean-Paul GAY, Florence SCHWEITZER, François DROUIN, Michel KOPACZ, Fath GUELLI, Agathe DUCHAUFFOUR, Yves GAXIEU, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Malvina AMMOUN, Didier WROBLEWSKI, Christian MIQUEL, Sylvie BOCOBZA, Brice GRZESIAK, Juliette DE LOMBARDON, Vincent BARRAILLER.

En visio : Sandra VALEYRE, Angéline MOULA, Joëlle CAMPIN.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VON EUW à Manoëlle MARTIN, Martine BORGEO à Anthony ARCIERO, Sébastien FLET REITZ à Patrice URVOY, PAIGNEAU Bertrand à Vincent DESBOIS.

Assistaient également : Olivier BRUN, Sous-Préfet de SENLIS, Alexandre LOREA, Délégué suppléant de BELLOY-EN-FRANCE, Valérie GENTY, Déléguée suppléante de FLEURINES, Lorène BETHOUART, Déléguée suppléante de LA CHAPELLE-EN-SERVAL, Kristel-Laure MARCEILLE, Déléguée suppléante de LAMORLAYE, Karine VALLADE-LAURENT, Déléguée suppléante de MONTEPILLOY, Christophe MIQUEL, Délégué suppléant de PONT-SAINT-MAXENCE, Christine COOREVITS, Déléguée suppléante de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, Catherine PANNIER, Déléguée suppléante de SURVILLIERS, Jean-Charles, BOCQUET, Président des Amis du Parc et des Forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly, Alexis de KERMEL, Administrateur du Domaine de Chaalis, Alban RANGIER, Responsable d'Unité Territoriale à l'Office National des Forêts, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Monsieur MARCHAND propose de procéder à l'adoption du procès-verbal du Comité syndical qui s'est tenu le 21 mai 2026.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal du Comité syndical du 21 mai 2026.

Pour copie conforme
Le Président de séance,



Patrice MARCHAND



L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mai à vingt heures trente s'est réuni, à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval, le Comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France dûment convoqué le 28 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Patrice URVOY, doyen d'âge.

Nombre de membres en exercice	86
Nombre de membres présents	62
Nombre de pouvoirs	7
Nombre de votants	69

Etaient présents : RENARD Jean-François, SOUFFLET Jean-Louis, NEAU Corry, ARCIERO Anthony, PICARD Marie-Laure, LOPEZ Serge, DALONGEVILLE Fabrice, BOUCHER Arnaud, DELAPORTE Antoine, ROLAND Dimitri, DOISON Sandra, TURBAN Jean-Claude, DAGONET Didier, VERHOESTRAETE Didier, BIANCHINI Yves, FLET-REITZ Sébastien, CARBONNAUX Grégory, TANGE Corinne, RIBIOLLET Hugues, LAFITTE Gérard, ASSAMTI Mohamed, KERAUDREN Chantal, HERBET Cécile, DESBOIS Vincent, BARROS Pierre, PETERS Stéphane, MARCHAND Patrice, CARBONNAUX Alexandre, DRAY Daniel, MARCEILLE Kristel-Laure, LARMOYER Annick, BRETENOUX Véronique, MANSOUX Michel, CAMPIN Joëlle, DOUET Jean-Paul, URVOY Patrice, LOZANO Stéphanie, LECOCQ Cédric, FUSELIER François, DAMBRUNE Julien, CHARTIER Jean, GAY Jean-Paul, CRAPPIER Isabelle, DROUIN François, KOPACZ Michel, CAUDRON Céline, LALLIER Aurore, GROSSO Karine, DUCHAUFFOUR Agathe, GAXIEU Yves, KOTUSIK Gérard, VERDRU Dominique, BALOSSIER Françoise, MAGNIER Véronique, WROBLEWSKI Didier, MIQUEL Christian, POTEAUX Hervé, COLIN Philippe, TAR Frédéric, GRZESIAK Brice, GERMINI Liliane, BARRAILLER Vincent.

Avaient donné pouvoir : POITOUT Catherine à BALOSSIER Françoise, THIBAUT Benoît à ROLAND Dimitri, BORGEO Martine à NEAU Corry, COLIN Nicole à NEAU Corry, SELLIER Gilles à NEAU Corry, MARTIN Manoëlle à SOUFFLET Jean-Louis, VON EUW Stéphanie à RENARD Jean-François.

Assistaient également : LOREA Alexandre, Délégué suppléant de BELLOY-EN-FRANCE, VALEYRE Sandra, Déléguée suppléante de BORAN-SUR-OISE, ROTA Mario, Délégué suppléant de LUZARCHES, VALLADE-LAURENT Karine, Déléguée suppléante de MONTEPILLOY, CHRYSOSTOME Corentine, Déléguée suppléante de RHUIS, BACCAN Angèle, Déléguée suppléante de SEUGY, PANNIER Catherine, Déléguée suppléante de SURVILLIERS, METIVIER Daniel, Délégué suppléant de VERNEUIL-EN-HALATTE, FAUGIERES Laëticia, Déléguée suppléante de VILLIERS-ADAM, BOCQUET Jean-Charles, Président des Amis du Parc et des Forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly, AUGIS Hervé, Chef du service développement durable au Conseil départemental du Val d'Oise, CAPRON Sylvie, Directrice du Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Ordre du jour :

- Installation du Comité syndical
- Désignation du secrétaire de séance
- Election des représentants des communes au Bureau
- Suspension de séance - Réunion du Bureau
- Proclamation des résultats
- Présentation des commissions

Monsieur DRAY, Maire et délégué de LA CHAPELLE-EN-SERVAL, accueille les participants et passe la parole à Monsieur URVOY, délégué de MONTEPILLOY et doyen d'âge de l'assemblée.

Monsieur URVOY procède à l'installation du Comité syndical en faisant l'appel et en donnant lecture des pouvoirs.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Antony ACIERO, délégué du Conseil départemental du Val d'Oise, est désigné secrétaire de séance.

2. ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES AU BUREAU

Monsieur URVOY explique que, suite aux élections municipales, il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du Bureau, pour le collège des communes.

Il rappelle que les statuts stipulent que, pour les communes, le Bureau est composé de 15 représentants désignés par et parmi le collège des communes dont 9 représentants des communes de l'Oise et 6 représentants des communes du Val d'Oise. Il ajoute que les statuts précisent que l'élection des représentants des communes au Bureau a lieu au scrutin de liste, avec dépôt de liste au moins une semaine avant le scrutin, comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction, ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Il précise que les listes doivent donc comporter 9 représentants des communes de l'Oise et 6 représentants des communes du Val d'Oise, la liste arrivée en tête obtient 50% des sièges à pourvoir et les sièges restants sont répartis entre les listes candidates selon la répartition proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur URVOY rappelle que les listes en vue de l'élection des représentants des communes au Bureau devaient être transmises au Parc naturel régional au plus tard le mercredi 13 mai à 18H00.

Il déclare que le Parc naturel régional a réceptionné une liste dont la composition est la suivante :

Candidats des communes de l'Oise

Monsieur Patrice MARCHAND	GOUVIEUX
Monsieur Daniel DRAY	LA CHAPELLE-EN-SERVAL
Madame Cécile HERBET	FLEURINES
Monsieur François DROUIN	PONT-SAINT-MAXENCE
Monsieur Patrice URVOY	MONTEPILLOY
Monsieur Jean-Paul DOUET	MONTAGNY-SAINT-FELICITE
Madame Françoise BALOSSIER	SENLIS
Monsieur Vincent DESBOIS	FONTAINE-CHAALIS
Madame Valérie CARON	LAMORLAYE

Candidats des communes du Val d'Oise

Monsieur Didier DAGONET	BETHEMONT-LA-FORET
Madame Corinne TANGE	CHAUMONTEL
Monsieur Didier WROBLEWSKI	SURVILLIERS
Madame Sylvie BOCOBZA	VIARMES
Madame Véronique MAGNIER	SEUGY
Monsieur Jean-Claude TURBAN	BELLOY-EN-FRANCE

Monsieur URVOY passe la parole à Monsieur MARCHAND, délégué de GOYECOUR, pour la présentation de sa liste.

Monsieur MARCHAND rapporte qu'il a adressé un appel à candidature à tous les délégués et qu'il a constaté, avec satisfaction, qu'il avait reçu beaucoup de sollicitations pour intégrer le Bureau. Il explique que les Présidents de commission sont invités au Bureau et qu'il est tenu compte de leur expression au même titre que les autres membres du Bureau, même si, en cas de vote, ils n'ont pas voix délibérative.

Il précise qu'il est extrêmement rare d'avoir recours au vote formel, le Bureau cherchant toujours une position consensuelle, bien que les membres puissent avoir des positions différentes, sur des sujets parfois compliqués.

Il explique que, pour constituer sa liste, il a pris en compte le niveau d'investissement des anciens élus dans les instances du Parc naturel régional, en retenant par exemple des Présidents de commission ou d'anciens élus depuis longtemps impliqués ou en regardant les taux de présence aux réunions du Comité syndical. Il ajoute qu'il a également choisi de nouveaux élus qui ont fait acte de candidature et, qu'enfin, il a essayé d'avoir une représentation territoriale.

Il rappelle que le Parc naturel régional ne fait jamais de distinction entre les communes de l'Oise et celles du Val d'Oise ainsi qu'entre les grandes et les petites communes, à l'exception des taux de subvention qui peuvent parfois être plus élevés pour les petites communes.

Enfin, il dit avoir tenu compte de recommandations de quelques élus.

Il donne la parole à chaque candidat qui se présente.

Monsieur URVOY propose ensuite de passer au vote.

Monsieur ARCIERO demande si l'élection ne peut pas se faire à main levée, compte tenu du fait qu'il n'y a qu'une seule liste.

Messieurs MARCHAND et DRAY estiment que des délégués peuvent vouloir voter blanc et que cette expression doit pouvoir s'exprimer librement.

Il est donc procédé à l'élection des membres du Bureau pour le collège des communes, à bulletin secret.

Monsieur CHARTIER, délégué d'ORRY-LA-VILLE et Madame LALLIER, déléguée de RHUIS, sont désignés assesseurs.

Résultats du vote :

Nombre de bulletins : 88

Liste conduite par Patrice MARCHAND : 88

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Abstentions : 0

Sont donc élus au Bureau : Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Cécile HERBET, François DROUIN, Patrice URVOY, Jean-Paul DOUET, Françoise BALOSSIER, Vincent DESBOIS, Valérie CARON, Didier DAGONET, Corinne TANGE, Didier WROBLEWSKI, Sylvie BOCOBZA, Véronique MAGNIER, Jean-Claude TURBAN.

Les membres du Bureau se retirent pour procéder à l'élection du Président et des Vice-présidents.

A la suite du Bureau, Monsieur URVOY proclame les résultats :

Président : Patrice MARCHAND

Vice-Président pour les communes de l'Oise : Daniel DRAY

Vice-Président pour les communes du Val d'Oise : Didier DAGONET

Monsieur URVOY cède la présidence de la séance à Patrice MARCHAND.

Monsieur MARCHAND remercie les délégués des communes pour la confiance qu'ils lui ont témoignée par ce vote.

Il ajoute que le Bureau a pris acte qu'Anthony ARCIERO, occupant le siège de Patrice ROBIN, démissionnaire, est devenu de facto Vice-président du Parc naturel régional, pour le Département du Val d'Oise. Il rappelle que les statuts stipulent qu'une des Vice-Présidences est dévolue au représentant du Département du Val d'Oise qui ne compte qu'un seul représentant.

Monsieur MARCHAND rappelle que le travail du Syndicat mixte est de mettre en œuvre la Charte, entrée en vigueur en 2004, après 8 années de préparation, puis révisée en 2021.

Il souligne qu'il s'agit d'un document ambitieux et volumineux qui comprend notamment un plan de référence qui est juridiquement opposable tandis que d'autres dispositions sont davantage des objectifs qualitatifs.

Il rappelle que le classement du territoire en Parc naturel régional résulte d'un décret du Premier Ministre, d'où son importance juridique.

Il explique que les commissions sont les lieux de définition et de suivi des actions.

Il indique qu'il a été voulu que les commissions soient des lieux d'expression très large et ainsi elles accueillent non seulement les délégués titulaires et suppléants mais aussi des conseillers municipaux qui souhaitent participer à la vie du Parc naturel régional. Il note que les Présidents et Vice-présidents de commission doivent, par contre, être des délégués titulaires ou suppléants.

Il rappelle que les commissions sont au nombre de 10 et que, compte tenu, du fait que les personnes ne se connaissent pas, l'usage veut que le Président donne des indications pour les Présidences de commission.

Il souligne ainsi que Madame CARON a sollicité la commission « Patrimoine naturel et réseaux écologiques », Monsieur LOPEZ, délégué d'Asnières-sur-Oise, la commission « Patrimoine historique et culturel », que Monsieur DRAY souhaite présider à nouveau la commission « Architecture, urbanisme, paysage », Monsieur DROUIN la commission « Forêt/filière bois », Monsieur URVOY la commission « Administration, finances, évaluation », Monsieur POTEAUX, délégué de Verneuil-en-Halatte la commission « Tourisme », que Madame BALOSSIER s'est déclarée intéressée par la commission « Ressources naturelles, énergie, climat », Monsieur DALONGEVILLE, délégué d'Auger-Saint-Vincent, la commission « Développement économique » et le Comité de programmation LEADER et Monsieur GRZESIAK, délégué de Villeneuve-sur-Verberie, la commission « Communication/sensibilisation ».

Il note que, pour l'instant, personne ne s'est déclaré pour la commission Agriculture/cheval.

Monsieur MARCHAND souligne que les commissions s'organiseront comme elles le souhaitent et pourront élire, par exemple, des Vice-Présidents.

Puis il passe la parole à Sylvie CAPRON, Directrice, pour la présentation des commissions et de l'équipe du Parc.

3 – PRESENTATION DES COMMISSIONS

Sylvie CAPRON présente les commissions ainsi que l'équipe du Parc naturel régional.

Monsieur MARCHAND clôt la séance en indiquant les dates des prochaines réunions :

Bureau : Mardi 9 juin à 19H00

Comité syndical : Mardi 30 juin à 20H30.

Puis il invite les membres à partager le verre de l'amitié et à s'inscrire, pour ceux qui le souhaitent, aux commissions.

La séance est levée à 23H00.

Anthony ARCIERO

Secrétaire de séance

Patrice URVOY

Président